



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 37273

Texte de la question

Les enseignants comme les futurs enseignants doivent être capables de s'adapter aux évolutions du savoir et pour cela disposer d'une formation initiale et continue de haut niveau ainsi que de méthodes pour l'approfondir tout au long de leur carrière. Ils doivent être également capables de transmettre et de faire acquérir des connaissances à un public scolaire divers et hétérogène. Dans une logique de dilution des enseignements, le plan académique de formation 2004-2005 du Nord - Pas-de-Calais ne propose aucun module pour les professeurs d'histoire-géographie du premier degré. Quant aux professeurs du second degré, qui exercent dans ces disciplines et qui manifestent souvent le souhait de participer aux stages de formation, ils n'ont généralement pas la possibilité de les intégrer. Sachant que la nécessité pour les professeurs de se former tout au long de leur carrière est indubitable, M. Jean-Claude Bois souhaite connaître les raisons de cette restriction et les intentions M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur cette question.

Texte de la réponse

Ainsi que le précise la circulaire n° 2001-0150 du 27 juillet 2001 relative à l'accompagnement de l'entrée dans le métier et à la formation continue des enseignants du premier et du second degrés, il revient au recteur de définir une politique académique de formation continue des personnels et d'en assurer le pilotage, depuis la conception du cahier des charges de la formation jusqu'à la publication et l'évaluation du plan académique de formation (PAF) et de ses volets départementaux (PDF), la mise en oeuvre du plan relevant de la compétence des différents opérateurs que sont l'institut universitaire de formation des maîtres, les universités, et les diverses ressources académiques. Cela suppose de mener à bien une analyse des besoins et de concevoir, au niveau académique, un cahier des charges de la formation qui non seulement intègre les priorités institutionnelles de la politique éducative mais tient également compte des spécificités locales dans la définition des orientations du plan : enseignants débutants, hétérogénéité des élèves, zones d'éducation prioritaire, état des disciplines, importance accordée aux projets d'école ou d'établissement... La part relative de chacune des priorités et les modalités retenues au service de leur concrétisation dans des parcours de formation proposés aux enseignants confèrent leur originalité aux divers PAF et PDF. Dans ce cadre la formation continue doit permettre de manière prioritaire, une actualisation constante des connaissances des professeurs dans leur domaine disciplinaire et les plans de formation consacrent à cet objectif en moyenne 60 % de l'activité globale de la formation, notamment par le biais de l'accompagnement des nouveaux programmes. Toutefois, les actions à portée disciplinaire peuvent être répertoriées sous des rubriques qui ne renvoient pas directement à la discipline elle-même. Ainsi peut-on retrouver des actions de formation concernant l'histoire et la géographie à l'école primaire sous l'intitulé plus général « nouveaux programmes de l'école primaire » ou sous la rubrique « travaux personnels encadrés (TPE) » au lycée. Elles figurent également dans la partie du plan consacrée à l'utilisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement. En outre, un important colloque national sur le thème « Apprendre et enseigner l'histoire et la géographie à l'École » a rappelé au cours de trois journées, en décembre 2003, les enjeux pour la formation des futurs citoyens de cet enseignement obligatoire à tous les niveaux

d'enseignement. Inscrit dans le cadre du programme national de pilotage de la direction de l'enseignement scolaire, le séminaire avait pour objectif d'approfondir la réflexion épistémologique et didactique et s'adressait prioritairement aux formateurs et personnels d'inspection. La publication et la diffusion récente des actes du colloque ont pour ambition d'alimenter la réflexion académique et d'aider les responsables académiques à mieux former encore les enseignants d'histoire et géographie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37273

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2806

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6056